



AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE DE CLASSE NORMALE

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours sur titres de manipulateur d'électroradiologie médicale de classe normale de la Fonction Publique Hospitalière.

TEXTES DE BASE

- Code de la santé publique
- Code Général de la fonction publique
- Décret n°2017-1260 du 9 août 2017 modifié portant statut particulier des corps médico-techniques de catégorie A de la fonction publique hospitalière

CONDITIONS D'ACCES

- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique)
- Etre titulaire soit d'un titre de formation mentionné à l'article L.4351-3 du code de la santé publique ou L.4351-5 du même code, soit d'une autorisation d'exercer la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale délivrée en application de l'article L.4351-4 du même code.

NOMBRE DE POSTES

- 3 postes

NATURE DES EPREUVES

Admissibilité A partir DU 18 DECEMBRE 2024	Admission A partir du 20 JANVIER 2025
Examen des dossiers de candidature	Le jury établit la liste des candidats admis après examen des dossiers de candidature et délibération. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.

PIECES A FOURNIR

Les candidats doivent fournir en **3 exemplaires**, les pièces suivantes :

- **Dossier d'inscription,**
- **Une demande d'admission à concourir, établie sur papier libre (lettre de motivation)**
- **un curriculum vitae** sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies,

La pièce suivante en **un seul exemplaire** :

- **Copie des diplômes, certifications et équivalences.**

PERIODE ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le dossier d'inscription est disponible sur le lien : <https://www.ch-cornouaille.fr/> (Rejoignez-nous - Présentation des Concours).
- Dépôt des dossiers de candidature : **du 18 novembre 2024 au 18 décembre 2024 inclus** par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

M. Le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot
29107 QUIMPER Cédex

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

A QUIMPER, le 13 novembre 2024

Pour le Directeur,

Arnaud SANDRET,

